



Vente d'un terrain mais avec refus du locataire

Par **nitnit**, le **25/06/2010** à **15:18**

Bonjour, rnpossédant un terrain agricole que j'ai loué gratuitement à un paysan (sans bail ni dédommagement) je voudrais le vendre. J'ai une proposition d'achat mais le paysan joue de son droit de préemption. Il ne veut pas non plus racheter le terrain. Je me retrouve donc avec un terrain invendable alors qu'il m'appartient. N'y-a-t-il aucun moyen de me défendre ?rnMerci

Par **fabienne034**, le **25/06/2010** à **15:26**

bonjour, rnnpas grand chose car il a automatiquement droit à un bail rural au bout d'une durée de trois ansrnnpour tout savoir sur la vente de terrain:rnhttp://www.fbis.net/COMPROMISVENTEARRET.htm

Par **nitnit**, le **25/06/2010** à **15:59**

Je vais prendre le temps de lire tout cela. Je suis dégoûtée d'avoir un bien dont je ne pourrais jamais jouir. Les lois sont toujours pour les locataires et jamais pour les propriétaires. Après on se demande pourquoi les gens ne veulent pas louer leur bien.rnEn tout cas je te remercie